

# RÉSUMÉ

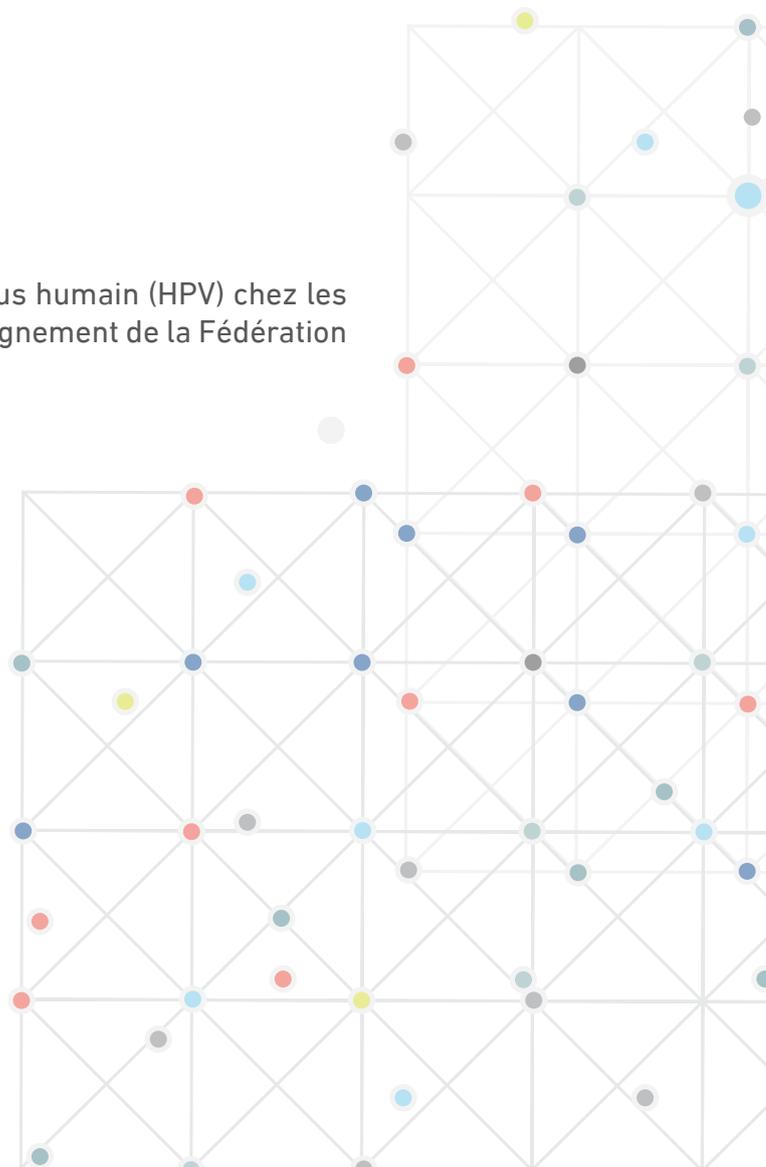
# ENQUÊTE

# DE COUVERTURE VACCINALE

# 2019-2020

La vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire dans l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

F. PANICELLI, K. SARR, C. BRASSEUR.



# INTRODUCTION

Cette enquête a été réalisée auprès des services de Promotion de la Santé à l'École (SPSE) et des centres Psycho-Médico-Sociaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles (CPMS WBE) exerçant la mission de promotion de la santé à l'école. Elle a été réalisée par la Direction Santé et la Direction Recherche et Développement de l'ONE.

## OBJECTIFS

L'objectif principal de cette enquête est d'établir la couverture vaccinale de la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV) lors de l'année 2019-2020 par la PSE et ce par province/région et par réseau de vaccinateur. L'objectif secondaire est d'évaluer couverture contre la rougeole-rubéole-oreillons (RRO), prévue à 11-12 ans pour cette cohorte, dans cette année scolaire. Cette couverture vaccinale est particulièrement importante au vu de l'objectif d'élimination mise en place au niveau Européen.

## ÉCHANTILLON ET MÉTHODOLOGIE

Un échantillon de classes de 2<sup>ème</sup> secondaire inscrits dans les écoles organisées et subsidiées par la Fédération Wallonie-Bruxelles (population de référence) est tiré de façon aléatoire dans chaque province (Bruxelles-Capitale, Brabant Wallon, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur). Ce dernier est stratifié par réseau de vaccinateur (CPMS-WBE, SPSE provincial / communal / COCOF et SPSE libre).

L'enquête de couverture vaccinale chez les élèves de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles est réalisée à partir des données des dossiers médicaux des élèves. Un formulaire de recueil de données est transmis aux services/centres qui le complète et le renvoi. Ces enquêtes sont réalisées dans le cadre de la mission de l'article 2 (alinéa 2) du nouveau décret PSE de 2019<sup>1</sup>. Les données récoltées sont rendues anonymes et traitées conformément au respect du RGPD<sup>2</sup>.

Dans cette étude les caractéristiques principales de l'échantillon étaient les suivantes :

**Tableau 1** : Répartition des élèves par province/région dans la population de référence et dans l'échantillon durant l'année académique 2019-2020

Provinces et Bruxelles capitale	Nombre d'élèves dans la population		Nombre d'élèves dans l'échantillon	
	N	%	n	%
Bruxelles-Capitale	15 102	23,7%	710	14,6%
Brabant Wallon	5 383	8,5%	859	17,6%
Hainaut	18 800	29,6%	903	18,5%
Liège	13 647	21,5%	864	17,7%
Luxembourg	4 517	7,1%	769	15,8%
Namur	6 170	9,7%	768	15,8%
Professionnel	9 952	17,4%	981	20,1%
<b>Total</b>	<b>63 619</b>	<b>100%</b>	<b>4 873</b>	<b>100%</b>

L'échantillon a été tiré de façon à ce que chaque entité puisse être représentée individuellement (pour avoir une représentation par province). Dans l'échantillon, la répartition était de 14,6% à Bruxelles-Capitale, Liège (17,7%), Namur (15,8%), le Hainaut (18,5%), le Brabant Wallon (17,6%) et le Luxembourg (15,8%) (Tableau 1). Les chiffres pour l'entièreté de la F W-B sont donc pondérés.

1. Pour plus d'informations : [https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article\\_body.pl?language=fr&caller=summary&pub\\_date=19-04-17&numac=2019011882](https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi/article_body.pl?language=fr&caller=summary&pub_date=19-04-17&numac=2019011882)

2. Pour plus d'information sur le traitement des données médicales : par e-mail à [dpo@one.be](mailto:dpo@one.be) ou par courrier à DPO ONE, Chaussée de Charleroi 95, 1060 Bruxelles.

**Tableau 2 :** Répartition des élèves de l'échantillon selon le genre durant l'année académique 2019-2020

		N	%
GENRE	FILLE	2304	47%
	GARÇON	2566	53%
TOTAL		4870	100%

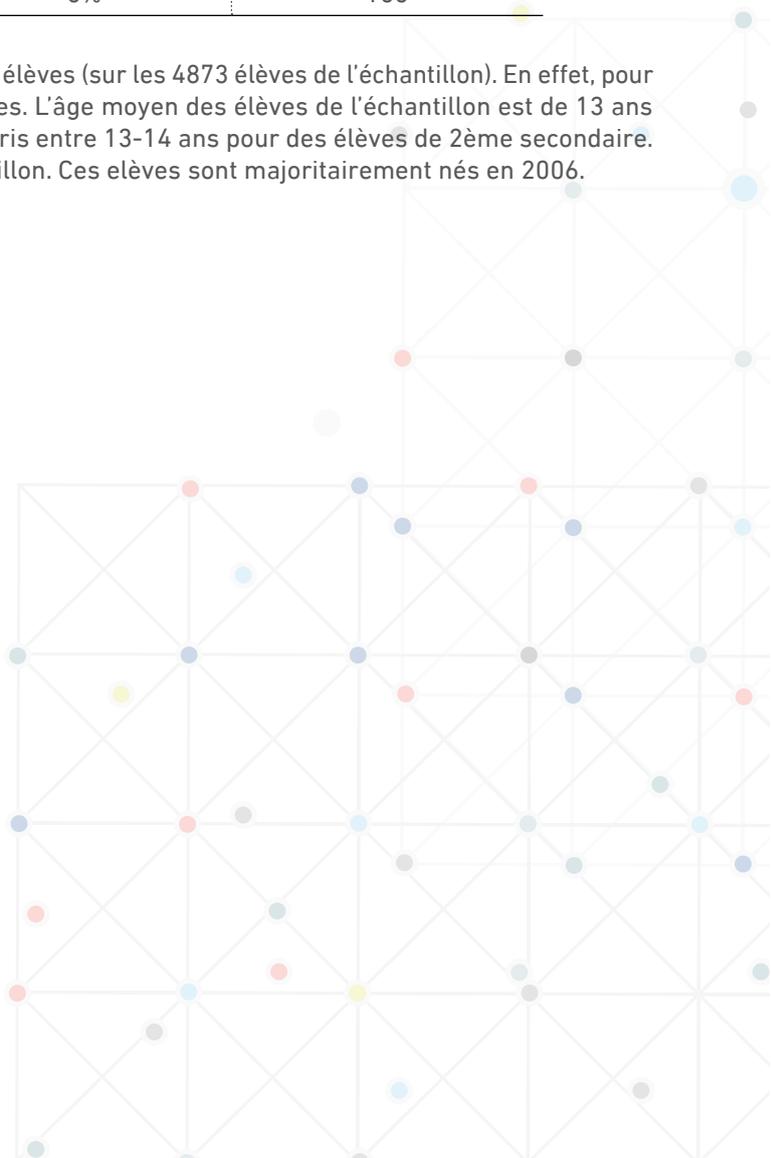
Sur les 4873 élèves de l'échantillon, la répartition fille/garçon n'a pu être calculée que pour 4870 d'entre eux. En effet, pour 3 élèves les données n'étaient pas disponibles.

Ainsi sur 4870 élèves, 2304 étaient des filles (47,0%) et 2566 des garçons (53,0%) (Tableau 5).

**Tableau 3 :** Répartition par âge de l'échantillon

Age	Echantillon	% échantillon	% cumulé
10 ans	0	0%	0
11 ans	5	0,1%	0,1
12 ans	102	2,1%	2,2
13 ans	3322	68,3%	70,4
14 ans	1096	22,5%	93
15 ans	307	6,3%	99,3
16 ans	34	0,7%	99,9
17 ans	1	0,02%	100
18 ans	0	0%	100

La répartition par âge n'a pu être calculée que pour 4867 élèves (sur les 4873 élèves de l'échantillon). En effet, pour 6 élèves les dates de naissance n'étaient pas disponibles. L'âge moyen des élèves de l'échantillon est de 13 ans et 10 mois. Pour cette enquête, l'âge attendu était compris entre 13-14 ans pour des élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire. Cette tranche d'âge représente plus de 90% de l'échantillon. Ces élèves sont majoritairement nés en 2006.



# RÉSULTATS

Ci-dessous sont présentés et discutés de façon succincte les principaux résultats de l'enquête.

**Tableau 4** : Statut vaccinal (%) pour la 1<sup>ère</sup> dose du vaccin HPV chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire par province/région, par genre et par type de vaccinateur en 2019-2020

		Bruxelles- Capitale (n=709)	Brabant Wallon (n=858)	Hainaut (n=903)	Liège (n=864)	Luxem- bourg (n=769)	Namur (n=768)	FWB (n=4870)
<b>Médecin scolaire</b>	F	45,7	35,5	33	49,5	44,9	54,5	43,2
	G	41,4	46,3	41,1	53,9	47,5	56,9	48
	T	43,3	41,1	37,1	51,8	46,3	55,9	45,7
<b>Autres vaccinateurs</b>	F	4,4	15,1	13	16,6	20	16	14,2
	G	0,8	1,8	0,7	3,4	8,7	3,4	2,8
	T	2,4	8,2	6,8	9,7	14	8,9	8,2
<b>Sous-total vaccinés</b>	F	50,2	50,6	46	66,1	64,9	70,5	57,5
	G	42,1	48,1	41,8	57,3	56,2	60,3	50,8
	T	<b>45,7</b>	<b>49,3</b>	<b>43,9</b>	<b>61,5</b>	<b>60,3</b>	<b>64,7</b>	<b>54</b>
<b>Refus</b>	F	7	14,8	4	2,2	4,7	6,3	6,5%
	G	6,3	12,8	3,3	4,5	5,2	6,7	6
	T	6,6	13,8	3,7	3,4	4,9	6,5	6,5
<b>Demande médecin traitant</b>	F	4,	12,9	4,9	9,6	9,9	9	8,8
	G	4,3	9,8	3,9	7,6	12,6	8,3	7,9
	T	4,5	11,3	4,4	8,6	11,3	8,6	8,3
<b>Sous-total non vaccinés</b>	F	11,7	27,7	9	11,8	14,5	15,4	15,3
	G	10,7	22,6	7,2	12,1	17,8	14,9	14,3
	T	<b>11,1</b>	<b>25,1</b>	<b>8,1</b>	<b>11,9</b>	<b>16,3</b>	<b>15,1</b>	<b>14,8</b>
<b>Sous-total statut vaccinal inconnu</b>	F	38,1	21,7	45,1	22,1	20,5	14,2	27,2
	G	47,2	29,3	51	30,6	26	24,8	34,8
	T	<b>43,2</b>	<b>25,6</b>	<b>48,1</b>	<b>26,5</b>	<b>23,4</b>	<b>20,2</b>	<b>31,2</b>

Légende : F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux, ... ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par province/région.

Le taux de couverture pour la première dose de vaccination contre HPV en 2<sup>ème</sup> secondaire en F W-B est de 54,0% [52,6%-55,4%], dont 57,5% chez les filles et 50,8% chez les garçons.

On constate des variations géographiques importantes en fonction de la province avec 43,9% (minimum) de couverture dans le Hainaut et 64,7% à Namur (maximum).

On peut également noter un recours différent aux services de médecine scolaire en fonction de la province avec des taux autour de 40% dans le Hainaut et le Brabant Wallon qui monte aux alentours de 50 % à Liège et le Luxembourg pour atteindre un maximum de 55,9% à Namur.

En ce qui concerne la couverture vaccinale de la 2<sup>ème</sup> dose de vaccin contre HPV, ce taux est de 47,6 % [46,2%-49,0%] pour les élèves de la F W-B. On note une différence entre les filles (50,2%) et les garçons (45,4%).

**Tableau 5 : Statut vaccinal (%) pour la 2<sup>ème</sup> dose du vaccin HPV chez les élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire par province/région, par genre et par type de vaccinateur en 2019-2020**

		Bruxelles- Capitale (n=709)	Brabant Wallon (n=858)	Hainaut (n=903)	Liège (n=864)	Luxem- bourg (n=769)	Namur (n=768)	<b>FWB (n=4870)</b>
<b>Médecin scolaire</b>	F	41,1	31,5	27,4	44,2	42	49,4	38,6
	G	34,7	43	31,9	46,3	43,3	50,2	41,6
	T	37,5	37,5	29,7	45,3	42,7	49,9	40,2
<b>Autres vaccinateurs</b>	F	2,9	12,9	9,6	11,8	19,1	14,2	11,6
	G	1	3,4	2	4	10	3,9	3,8
	T	1,8	7,9	5,8	7,8	14,3	8,3	7,5
<b>Sous-total vaccinés</b>	F	<b>43,9</b>	<b>44,4</b>	<b>37</b>	<b>56</b>	<b>61</b>	<b>63,6</b>	<b>50,2</b>
	G	<b>35,7</b>	<b>46,3</b>	<b>33,9</b>	<b>50,3</b>	<b>53,2</b>	<b>54,1</b>	<b>45,4</b>
	T	<b>39,4</b>	<b>45,4</b>	<b>35,4</b>	<b>53,1</b>	<b>57</b>	<b>58,2</b>	<b>47,6</b>
<b>Refus</b>	F	5,4	15,1	3,1	2,4	4,6	5,7	6,1
	G	5,3	13,4	2,6	3,6	5,2	7,1	6,3
	T	5,4	14,2	2,9	3	4,9	6,5	6,2
<b>Demande médecin traitant</b>	F	3,8	13,2	4,9	9,9	10,4	9	8,9
	G	2,8	8,9	3,5	6,3	11,9	8,5	7,1
	T	3,2	11	4,2	8	11,2	8,7	7,9
<b>COVID19</b>	<b>F</b>	2,5	2,4	2	1,4	2,2	0	1,7
	<b>G</b>	2	1,8	5,3	3,1	3,5	0,7	2,7
	<b>T</b>	2,3	2,1	3,7	2,3	2,9	0,4	2,2
<b>Sous-total non vaccinés</b>	F	<b>11,8</b>	<b>30,7</b>	<b>10,1</b>	<b>13,7</b>	<b>17,2</b>	<b>14,8</b>	<b>16,8</b>
	G	<b>10,1</b>	<b>24,2</b>	<b>11,4</b>	<b>13</b>	<b>20,6</b>	<b>16,3</b>	<b>16,1</b>
	T	<b>10,9</b>	<b>27,3</b>	<b>10,7</b>	<b>13,3</b>	<b>19</b>	<b>15,6</b>	<b>16,4</b>
<b>Sous-total statut vaccinal inconnu</b>	F	<b>44,3</b>	<b>24,9</b>	<b>52,9</b>	<b>30,3</b>	<b>21,8</b>	<b>21,7</b>	<b>33</b>
	G	<b>54,2</b>	<b>29,5</b>	<b>54,7</b>	<b>36,7</b>	<b>26,1</b>	<b>29,6</b>	<b>38,5</b>
	T	<b>49,8</b>	<b>27,3</b>	<b>53,8</b>	<b>33,6</b>	<b>24,1</b>	<b>26,2</b>	<b>35,9</b>

Légende : \* = intervalle de confiance à 95% ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux, ... ; Pas vacciné = si la personne n'est pas vaccinée sur base des données vaccinales disponibles ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par réseau de vaccinateur.

Le statut vaccinal pour la 2<sup>ème</sup> dose du vaccin contre HPV est confronté à des variations géographiques. Ce taux est le plus bas dans le Hainaut (35.4%) et le plus haut dans la province de Namur (58,2%).

On note aussi une diminution généralisée du taux de couverture entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> dose d'environ 5%. Parmi ceux-ci, 2,2% ont pour cause la crise Covid-19. Tant les filles que les garçons sont impactés par cette diminution.

Lorsque l'on s'attarde sur le réseau de vaccinateur, des constats peuvent également être faits.

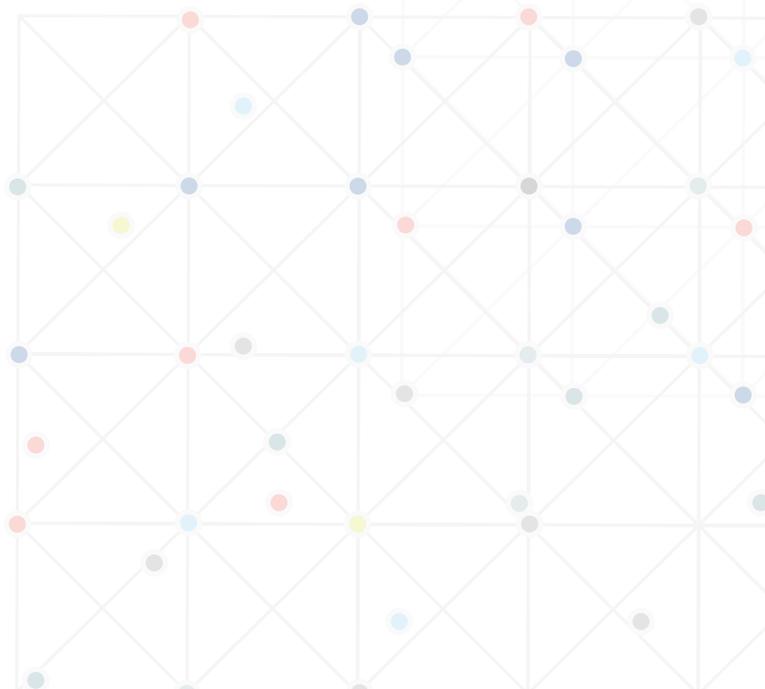


**Tableau 6 :** Statut vaccinal (%) des élèves de 2<sup>ème</sup> secondaire pour la 1<sup>ère</sup> dose du vaccin HPV par réseau de vaccinateur, par genre et type de vaccinateur en 2019-2020

		CPMS-WBE (n=1284)	SPSE Libre (n=2705)	SPSE provincial/ communal (n=881)	Total (n=4870)
Médecin scolaire	F	33	44,9	51,7	43,2
	G	31,8	53,3	57,3	48
	T	32,3	49,2	54,6	45,7
Autres vaccinateurs	F	11,5	14,6	16,6	14,2
	G	1,5	2,2	6,8	2,8
	T	5,9	8,2	11,5	8,2
Sous-total vaccinés	F	44,6	59,6	68,2	57,5
	G	33,3	55,5	64,1	50,8
	T	38,2	57,5	66,1	54
Refus	F	3,2	8	6,2	6,5
	G	5	6,8	8,1	6,5
	T	4,2	7,4	7,2	6,5
Demande médecin traitant	F	12,3	7,8	7,3	8,8
	G	9,7	7,2	6,8	7,8
	T	10,8	7,5	7	8,3
Sous-total non vaccinés	F	15,5	15,8	13,5	15,3
	G	14,7	14,1	14,8	14,4
	T	15	14,9	14,2	14,8
Sous-total statut vaccinal inconnu	F	40	24,6	18,2	27,2
	G	52	30,4	21,1	34,8
	T	43,2	27,6	19,8	31,2

Légende : F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vaccinateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux, ... ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; Demande médecin traitant = si la vaccination a été demandée chez le médecin traitant (sur base de l'autorisation vaccinale parentale signée) ; les résultats (%) ont été pondérés par provinces/régions..

Ainsi, le taux de vaccination n'est pas constant en fonction du vaccinateur avec pour un CPMS-WBE (38,2%), un SPSE Libre (57,4%) et un SPSE provincial ou communal (66,1%). On remarque donc une différence de presque 30% entre les CPMS-WBE et les SPSE provinciaux ou communaux. On peut également noter qu'il existe une variation importante en termes d'inconnus entre les réseaux de vaccinateur. Les CPMS-WBE ont ainsi en moyenne 46,7% d'inconnus alors que ce chiffre descend à 27,6% dans les SPSE Libre et à 19,8 % dans les SPSE provinciaux et communaux. Ces données sont similaires pour la 2<sup>ème</sup> dose de la vaccination contre HPV, les mêmes constats peuvent donc être émis pour ces derniers.



En ce qui concerne les résultats de l'objectif secondaire, la vaccination RRO2, les données suivantes ont été récoltées.

Tableau 7 : Couverture vaccinale (%) des élèves de 4<sup>ème</sup> secondaire en Fédération Wallonie-Bruxelles pour la 2<sup>ème</sup> dose de RRO durant l'année scolaire 2018-2019 (sans démarche active)

		Bruxelles- Capitale (n=709)	Brabant Wallon (n=858)	Hainaut (n=903)	Liège (n=864)	40,7	Namur (n=768)	<b>FWB (n=4870)</b>
<b>Médecin scolaire</b>	F	25,8	29,8	27,7	41,6	39,2	20,4	31,2
	G	25,1	31,9	23,7	39,8	39,9	22,3	30,2
	T	25,4	30,9	25,7	40,7	33,6	21,5	30,7
<b>Autres vaccinateurs</b>	F	22,9	47,3	40,5	32	30,3	53,8	39,6
	G	22,8	42	39	31,1	31,9	45,1	36,3
	T	22,8	44,5	39,8	31,5	74,3	48,8	37,8
<b>Sous-total vaccinés</b>	F	48,7	77,1	68,2	73,6	69,5	74,2	70,8
	G	47,8	73,9	62,7	70,9	71,8	67,4	66,4
	T	<b>48,2</b>	<b>75,4</b>	<b>65,4</b>	<b>72,2</b>	<b>0,3</b>	<b>70,3</b>	<b>68,5</b>
<b>Refus</b>	F	0,	2,9	1,3	0,5	0,2	0,6	1
	G	0,3	2,9	0,7	0,9	0,3	1,1	1
	T	0,1	2,9	1	0,7	0,3	0,9	1
<b>Sous-total non vaccinés</b>	F	0	3,2	1,3	0,5	0,2	0,6	1
	G	0,3	2,9	0,7	0,9	0,3	1,1	1
	T	<b>0,1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>0,7</b>	<b>25,4</b>	<b>0,9</b>	<b>1</b>
<b>Sous-total statut vaccinal inconnu</b>	F	51,3	19,8	30,4	26	30,3	25,2	28,1
	G	51,9	23,2	36,6	28,2	28	31,5	32,6
	T	<b>51,6</b>	<b>21,6</b>	<b>33,6</b>	<b>27,1</b>	<b>23,4</b>	<b>28,8</b>	<b>30,5</b>

Légende : F= filles ; G= garçons ; T= total ; 100% = sous-total vaccinés + sous-total non vaccinés + sous-total statut vaccinal inconnu ; autres vacciniateurs = pédiatre, médecin traitant, hôpitaux, ... ; Refus = s'il existe un refus de vaccination connu ; COVID19 = en raison du Covid-19, la dose n'a pas pu être administrée ; les résultats (%) ont été pondérés par province/région.

Pour la deuxième dose de RRO, on peut observer un taux de couverture de 68,5% pour l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Les taux sont relativement similaires d'une province à l'autre, excepté Bruxelles-Capitale qui est fort en deçà avec 48,2% mais qui a également le taux de statut vaccinal inconnu le plus important (51,6%). Le taux de statut vaccinal inconnu reste assez important avec 30,5% ; ce qui représente plus d'un cinquième des élèves de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



# CONCLUSION

Malgré le fait que des augmentations soient constatées et que la sous-estimation des chiffres présentés est connue, les taux de couverture pour le HPV restent encore trop bas (47,6% pour la 2ème dose en Fédération Wallonie-Bruxelles) par rapport à l'objectif fixé par le Programme (qui est de 80% de couverture d'ici 2025). Lors de cette première année, l'objectif était de 60% mais il n'a pas été atteint.

Au regard des chiffres, on peut également conclure qu'il existe des disparités tant géographiques que liées aux réseaux de vaccinateur en termes de taux de couverture vaccinale.

Toutefois, Le rôle de la médecine scolaire dans la vaccination contre HPV reste à ce jour importante puisqu'elle réalise en moyenne plus de 45,7% des vaccinations enregistrées.

Il a pu être constaté (comme lors de l'enquête réalisée en 2018-2019) une vraie lacune dans la transmission de données vaccinales. En effet, un tiers de l'échantillon a un statut vaccinal inconnu. Il est donc primordial qu'un registre vaccinal soit mis en place et que toutes les données vaccinales de tous les vaccinateurs y soient encodées (PSE, ONE et acteurs privés) afin de pallier aux phénomènes de perte de données et de statut vaccinal inconnu.

Sur base des constats réalisés lors de cette enquête, le Programme de vaccination de la Fédération Wallonie Bruxelles se doit de continuer à soutenir et encourager les SPSE et surtout les CPMS-WBE à renforcer leur mission de vaccination.

